



Développement de Patrimoine en Balade

Charte d'utilisation et appels à
projets 2016



Réunion d'information 07/12/15

Rappel du projet



- Création d'un **outil innovant de valorisation du patrimoine** : tourisme numérique
- Projet pilote en Vallée de Batsurguère inauguré le 20 octobre
- Volonté de développer l'application à l'échelle du Pays avec de nouveaux parcours :
 - Une Charte d'utilisation
 - Un appel à projets

Charte d'utilisation

- Principes et objectifs de l'application:
 - Contenu basé sur le **collectage de mémoire**
 - Démarches locales et **collectives**
 - Forte implication de la population et des acteurs locaux = **co-construction**
 - Un regard **subjectif** et sensible sur le patrimoine
 - Transformer la mémoire pour la transmettre en respectant :
 - Accompagnement professionnel
 - Originalité
 - authenticité

Rôle du PLVG

- Le PLVG accompagne les projets / le territoire pilote le projet
- Propriétaire et éditeur de l'application
- Seul gestionnaire de contenus
 - Mises à jour annuelles
- Sélectionne les nouveaux contenus = un comité de pilotage dédié
- Communication autour du projet

Les fonctionnalités de l'application

- Outil gratuit, simple d'utilisation
- Géolocalisation GPS avec carte interactive
 - Déclenchement des points automatiquement
 - Indications directionnelles
- Pages interactives
- Formats multiples: audio, vidéo, diaporama, textes, quizz
- Réalité augmentée
- Traduction possible (au cas par cas)

L'intégration des contenus

- Deux appels à projet pour intégrer les contenus en fonction de l'avancement du projet
- Signature d'une convention de partenariat
 - Engagement du partenaire à faire vivre le projet et maintenir la dynamique collective sur le territoire
- Une procédure d'intégration des contenus encadrée / 3 mois de délai entre livraison des contenus au PLVG et mise en ligne.

Appel à projets 2016 : 2 possibilités

- Vote projet est déjà lancé et en cours de réalisation, il répond aux exigences de la charte et vous souhaitez l'intégrer au 1^{er} semestre 2016
 - APPEL A PROJET **A**

 - La démarche PEB vous intéresse et vous souhaitez développer un projet avec l'accompagnement du Pays
 - APPEL A PROJET **B**
- **Date limite = 29 février 2016**

Éléments communs

- Porteurs de projet éligibles:
 - Associations, communes, EPCI, autre collectivité, OTSI
 - Sur le territoire PETR

- Sélection
 - Analyse technique du dossier
 - Sélection par un Comité de Pilotage
 - Critères:
 - Originalité de la démarche et des contenus
 - Implication de professionnels
 - Pertinence du public ciblé
 - Partenariat et implication de la population
 - Moyens mis en œuvre et équipe projet

Dossier de candidature = éléments communs

- Un formulaire spécifique A ou B à renseigner
 - parcours concernés ou pressentis (situation, durée, difficulté)
 - public/clientèle ciblée
 - patrimoine valorisé et les grandes thématiques abordées
 - méthodologie de travail avec les habitants
 - type de contenus (format, quantité)
 - moyens mis en œuvre ou prévus pour le collectage, la scénarisation, la transformation de la mémoire
 - moyens humains internes et externes dédiés à ce projet
 - composition du groupe de travail
 - propositions pour animer le/les parcours après la réalisation du projet (animations, évènementiels, partenariat).

Dossier de candidature = éléments spécifiques

- Appel à projet A pour intégrer directement l'application
 - dans la mesure du possible, un support numérique comprenant 2 dossiers correspondants à 2 points d'intérêts (POI) représentatifs du parcours. Chaque dossier comprendra les fichiers textes et les illustrations médias (images, audio, vidéo) qui seraient associés au POI dans la future application.

- Appel à projet B pour intégrer la démarche avec le Pays
 - Budget prévisionnel
 - Capacité à assurer l'autofinancement

Accompagnement du Pays et projet partenarial

- PLVG chef de file d'un projet commun regroupant les porteurs de projet ayant répondu à l'appel à projet B
- Faciliter l'accès au financement
- Assurer la cohérence des projets et accompagner les démarches locales
- *Sous réserve de l'acceptation du montage par les cofinanceurs*

Méthodologie de élaboration d'un parcours

- Elaboration, phase préparatoire (dépôt dossier)
- Collectage de mémoire
- Scénarisation, transformation
- Transmission des contenus au PLVG, vérification technique
- Evaluation qualitative
- Mise en ligne finale
- Communication
- Animation du parcours à développer
 - *Une année à minima*
 - *Impliquer les habitants tout au long de la démarche*